



PC n°244

Mars à mai 2022

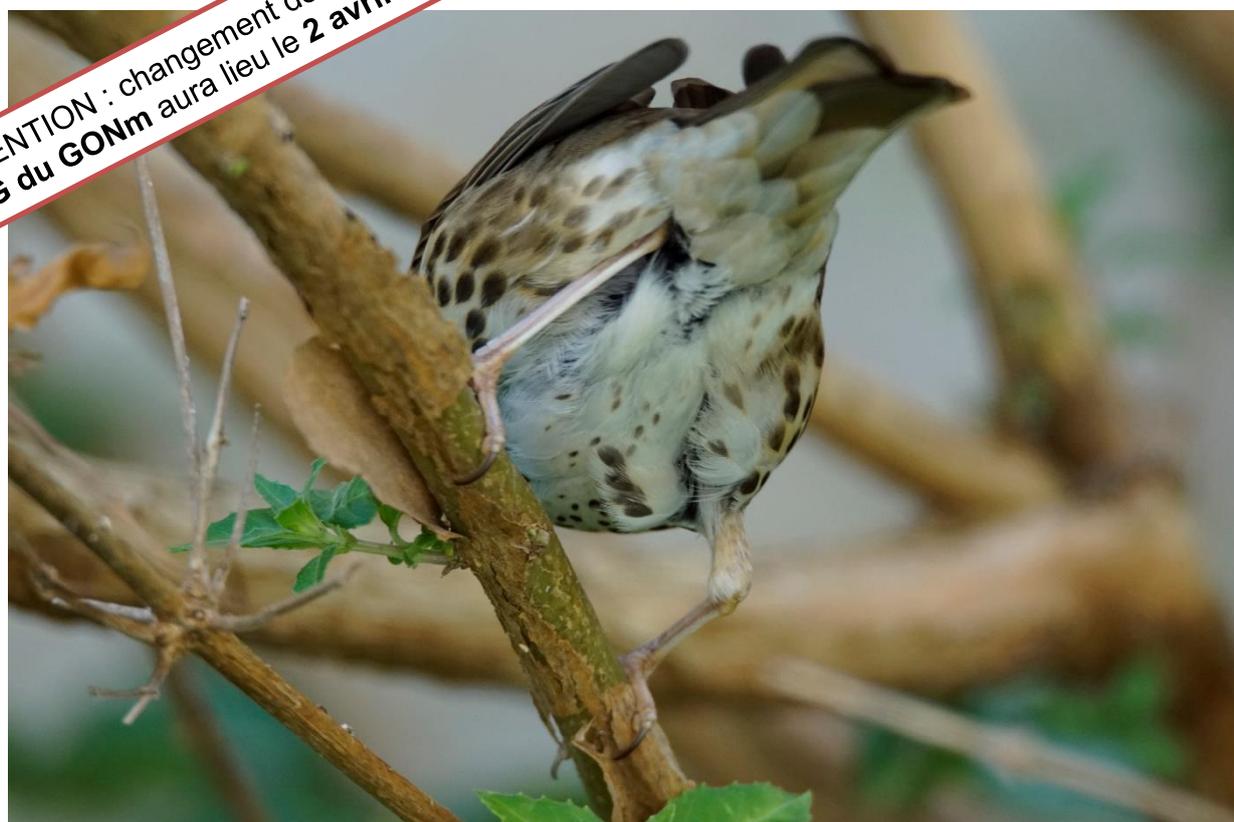
Le Petit Cormoran

Bulletin de liaison
des adhérents du GONm
Groupe Ornithologique Normand

Sommaire :

- Page 2 - 4 : Votre association
- Page 3 : 2022 , les 50 ans du GONm
- Page 5 à 7 : Partager
- Pages 8 à 13 : Connaître
- Pages 14 à 18 : Protéger

**ATTENTION : changement de date et de lieu :
l'AG du GONm aura lieu le 2 avril 2022 à Mondeville**



Quel est cet oiseau ? photographie Gérard Debout



Votre association

Contacter le GONm

Adresse : GONm 181 rue d'Auge 14000 CAEN. **Tél** : 02 31 43 52 56

Mail : secretariat@gonm.org

Adhésions 2022

L'adhésion au GONm est due **par année civile** : n'attendez pas pour réadhérer à votre association au titre de 2022. Plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- **Prélèvement automatique** : contactez le secrétariat au 02-31-43-52-56 ou par mail secretariat@gonm.org

- **Paiement en ligne** : en cliquant sur la page d'accueil du site Internet du GONm : <http://gonm.org/index.php?pages/adhesion>

- **Par voie postale** : en adressant le montant de votre adhésion accompagné du bulletin d'adhésion (téléchargeable sur la page d'accueil du site Internet).

Tarifs 2022 :

- Adhésion simple normale pour l'année 2022 : 30 €
- Adhésion membre familial : 10 €
- Adhésion simple petit budget : 15 €
- Adhésion de soutien : 45 €
- Abonnement à la revue scientifique Le Cormoran : 15 € (ou 35 € pour les non-adhérents).

Rappels

- Site Internet du GONm : www.gonm.org
- Forum du GONm : forum.gonm.org
- Facebook [GroupeOrnithologiqueNormand](https://www.facebook.com/GroupeOrnithologiqueNormand)

mand

Le Petit Cormoran est un bulletin de liaison qui paraît tous les trois mois. Il est mis en ligne et est consultable sur notre site www.gonm.org

Le prochain Petit Cormoran paraîtra : **en juin 2022**. Les textes devront nous parvenir avant le : **10 mai 2022**.

Les textes ne doivent pas dépasser une page et doivent renvoyer, si nécessaire, à un document plus complet qui sera mis en ligne sur le site du GONm.

Merci :

- aux auteurs et illustrateurs : crédits indiqués en fin d'articles et sous les images ;
- aux correcteurs : Alain Barrier et Claire Debout ;
- à la metteuse en page : Claire Debout ;
- au metteur en ligne : Guillaume Debout ;
- à la responsable de l'envoi : Annie Chêne.

Responsable de la publication : Gérard Debout.

Lorsque, par oubli ou non, un texte n'est pas signé, il est évidemment assumé par le directeur de la publication.

Dons et legs

Le GONm est une association reconnue d'utilité publique. À ce titre, l'association peut recevoir des dons et des legs.

Si vous voulez aller plus loin, contactez Claire Debout au 06 85 66 15 32 ou Eva Potet au 02 31 43 52 56.

Les dons au profit des associations ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 66% à 75% du montant versé selon les cas, dans la limite de 20% du revenu imposable.

Merci pour votre aide !

Prochaine assemblée générale

La prochaine assemblée générale aura lieu le samedi 2 avril 2022 toute la journée : la matinée sera consacrée à l'assemblée statutaire et l'après-midi à la parution de l'atlas et à des conférences ornithologiques.

Sauf changements indépendants de notre volonté, elle aura lieu à la fois en présentiel et en visioconférence.

La convocation statutaire vous sera adressée début mars.

Merci de réserver la date dans vos agendas.

LE GONM A 50 ANS EN 2022 !



Actualisation du livret des 50 ans du GONm

Attention quelques dates et / ou lieux ont été modifiés :

- l'AG du GONm prévue à Caen le 26 mars aura lieu le **samedi 2 avril** à Mondeville /14

- La conférence d'Alain Chartier sur l'historique de la cigogne blanche en Normandie et sur les dernières nouveautés aura lieu le **Mardi 5 Juillet** (au lieu du samedi 16 juillet), toujours au même endroit et à la même heure.

- Le stage « écologie et biologie des oiseaux marins » aura toujours lieu le week-end du **14 au 16 octobre** mais à **Réville** où nous serons accueillis au **manoir du Houquet**.

Notre programme s'étoffe et se précise pour deux événements majeurs de l'année :

- 1/ Le week-end des migrateurs de la Saint-Michel à Carolles, **les 24 et 25 Septembre** renoue avec la tradition du vrai week-end, et aura lieu sur deux 2 jours.

Le samedi après-midi, nous aurons trois conférenciers :

- Éric Buffetaut (déjà présenté dans le précédent PC), paléontologue du Muséum, nous parlera de l'origine dinosaurienne des oiseaux,

- Thierry Lecomte, créateur et conservateur de la réserve naturelle des Courtils de Bouquelon (Eure), président du CSRPN de Normandie nous présentera un sujet qu'il connaît très bien sur l'herbivorie : « La vache et l'oiseau, hôtes communs du marais »

- Alain Chartier nous informera des dernières découvertes relatives à « La migration et l'hivernage des courlis cendrés normands bagués dans les marais de Carentan ».

Le dimanche après-midi sera consacré à :

- La table ronde des jeunes présentée par Jean-Pierre Clave ;

- La présentation du réseau des réserves du GONm par Gérard Debout ;

- La remise des prix du « concours Réserve » ainsi qu'à la découverte des œuvres réalisées présentées au concours.



2/ La table ronde qui clôturera l'année, se tiendra le **vendredi 9 décembre** (au lieu du 3 décembre), toujours à Caen au Dôme à 14h. Elle réunira des invités de grande qualité qui donneront leurs points de vue extérieurs sur le rôle d'une association comme le GONm dans le progrès de la connaissance ornithologique et la protection de la nature :

- Philippe Antoine, ancien président de la SCI des Îles Chausey ;
- Christophe Aulert, directeur délégué de la façade maritime MMN ; Office français de la biodiversité ;
- Pascal Galichon, ancien directeur de l'environnement et de la planification du Port Autonome du Havre ;
- David Grémillet, Directeur de Recherche CNRS – Équipe Prédateurs Marins, Co-directeur de la Chaire d'excellence ECOMM ;
- Thierry Lecomte, créateur et conservateur de la réserve naturelle des Courtils de Bouquelon (Eure), président du CSRPN de Normandie ;
- Jean-Philippe Sibley, ancien Directeur du Service du Patrimoine Naturel au Muséum National d'Histoire Naturelle, secrétaire général de la Société d'Études Ornithologiques de France.

En espérant que vous noterez bien ces changements n'oubliez pas de vous inscrire assez tôt aux différentes manifestations, cela aide les organisateurs.

Gérard et Claire Debout

Mémoire du GONm

Le troisième volet de l'opération « la mémoire du GONm » est lancé : déjà, neuf adhérents m'ont consacré un peu de leur temps pour évoquer leurs débuts en ornithologie, leurs coups de cœur, leurs premiers contacts avec le GONm et la façon dont ils l'ont connu. Je les en remercie vivement.

Ils ont parlé de leur meilleur souvenir ornithologique, de leur oiseau préféré ou milieu

préféré, de la façon de participer à la vie du GONm passée, actuelle, de leur implication aux enquêtes, aux stages, à l'envoi de données dirigées vers la base et aussi pour certains de leur implication dans la gestion administrative de l'association. Ils se sont rappelés de bons souvenirs ou des anecdotes marquantes avec des ornithologues locaux ou plus éloignés, les personnes qu'ils ont admirées. Ils m'ont fait part de leurs réflexions sur les nouvelles pratiques de l'ornithologie, de plus en plus numérique et avec de nouveaux modes de transmission des données,

Les entrevues ont duré entre une et trois heures et les interviewés après relecture et corrections ont validé la publication de leurs souvenirs en ligne sur le site. Vous pourrez progressivement au cours de l'année découvrir ainsi des personnalités marquantes qui ont œuvré à la renommée et au poids, en particulier scientifique, de l'association. Il n'y a pas d'ordre, cela dépend de la disponibilité de chacun et de la vitesse de retour des interviews corrigées.

Pour les découvrir, suivre le lien : <http://forum.gonm.org/viewtopic.php?p=8079#p8079>

Les premiers interviewés mis en ligne en février sont : Alain Chartier, Joëlle Riboulet et Jean-Michel Henry.

Claire Debout

Partager

Hommage à Ghislain Rousselle (1931-2022)

Né en 1931, il passe une grande partie de sa vie au domaine du bois Chicot sur la commune de Servon près de Pontorson/50.

Très tôt il s'est intéressé à la nature qui l'entourait et plus particulièrement aux oiseaux.

Adhérent du GONm dès le début des années 70, il transmet ses observations dès 1973 et participe au premier atlas des oiseaux nicheurs de France de Yeatman, paru en 1976, en prospectant un grand nombre de cartes car à cette époque les ornithologues étaient peu nombreux dans le Sud Manche.



De 1974 à 1990, il a rédigé un livre imposant de 760 pages intitulé « les oiseaux sauvages » (notes pour servir à leur découverte dans les paysages aux confins de la Normandie de la Bretagne et du Maine) présentant 306 espèces d'oiseaux notés aux cours du 20^e siècle dans un rayon de 100 km autour du Bois Chicot. Ce livre écrit dans un style personnel décrit bien l'avifaune de notre région et son évolution au cours de cette période.

Pour ma part, jeune ornithologue j'avais fait sa connaissance en 1977 et nous avons fait pas

mal de sorties au cours desquelles il me transmettait ses connaissances ornithologiques. Je me rappelle aussi avoir poussé sa 4L capricieuse et tenu le volant pendant qu'il bourrait sa pipe tout en conduisant.

Observateur solitaire, il se joignait néanmoins à nous à l'occasion des stages d'observation que j'ai organisés en baie du Mont Saint-Michel à partir de 1979.

Ces dernières années il était atteint de DMLA qui compliquait considérablement sa vie au Bois Chicot.

Cependant, Il aimait se joindre à nous le soir des stages pour partager un moment de convivialité au gîte et offrait un exemplaire de son livre aux nouveaux stagiaires, aussi nous allions le chercher et le ramenions à son domicile et ce jusqu'en 2020.

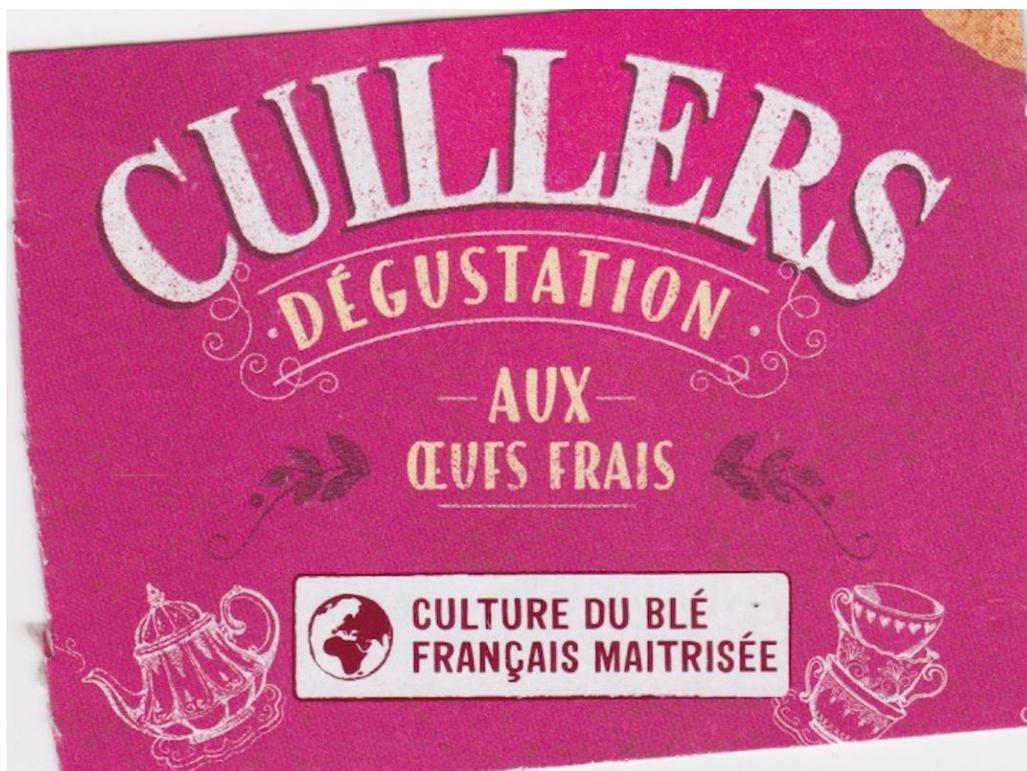
Depuis un an il résidait à la maison de retraite de Saint-Senier-de-Beuvron près de Saint-James/50.

Le Sud Manche vient de perdre l'un de ses grands ornithologues du 20^e siècle.

Luc Loison

Les mots pour le dire ou l'art de la communication

Nous sommes bombardés de messages incitatifs venant de tous bords, la « publicité » n'étant que le sommet de l'iceberg de cette communication à tout va. Souvent sans scrupules : il suffit d'employer un vocabulaire vide de sens mais bien imagé. Exemple : « la culture du blé français maîtrisée » mise en avant sur des paquets de biscuits. Encore heureux que les céréaliers maîtrisent leurs pulvérisateurs, mais le bandeau bien en évidence sur l'emballage rassure !



Exemple inverse : 11 janvier, page agricole Ouest-France, « Le marché des produits laitiers bio perd des parts de marché au profit des produits conventionnels ». Et plus loin : « Des consommateurs sont partis parce qu'on ne fait pas le job en tant que vendeur de produits bio ... En clair, le lait bio n'a pas su mettre en valeur ses vertus historiques (zéro pesticides, zéro OGM, alimentation à base de pâturage et de foin, préservation de l'environnement...) face au lait conventionnel. » Pour mémoire, dans le panel des outils de la production conventionnelle, on trouve l'agriculture à haute valeur environnementale (HVE) qui a

bien servi aux profiteurs d'images détournées. Sans entrer dans le détail des cogitations des producteurs laitiers bio, il est certain que leur participation à la protection de la biodiversité n'est rarement voire jamais mise en avant.

Je peux en témoigner à travers les nombreux contacts du GONm avec les agriculteurs bio du réseau des refuges du GONm. Quelle leçon pour le GONm et la défense des oiseaux et de leurs habitats ?

Nous avons les données, de l'information objective, datée, localisée, synthétisée issue de nos enquêtes, de nos rapports et bilans.

Parmi les publications, celles qui paraissent dans la revue scientifique du GONm, Le Cormoran, sont dignes d'être portées à la connaissance de nos concitoyens. Mais utiliser cette information pour en faire un sujet de communication est un autre exercice ! Faire plus court et plus simple pour l'adapter à un lectorat non spécialisé demande une technique professionnelle qui dépasse les compétences des adhérents. Le plus simple est de faire confiance aux journalistes dont c'est le métier d'être des passeurs

d'information en leur confiant des données brutes simplifiées. Encore faut-il respecter les obligations de leur métier dont celle de proposer des sujets « d'actualité ». C'est là qu'il faut être stratège et présenter nos connaissances sous l'angle de la découverte « de saison », surtout si l'événement couvre toute la région. Le grand comptage des oiseaux du jardin en est le meilleur exemple.

Jean Collette

Rencontre des bénévoles du Réseau Limicoles Côtiers.

Une journée de rencontre du réseau de bénévoles a été organisée le samedi 5 février par Bretagne Vivante et le GONm. Ce type de rencontre n'avait plus eu lieu depuis 2016 et avait dû être repoussé à de nombreuses reprises. Cette journée a permis aux bénévoles des deux structures de se rencontrer, d'échanger sur le RLC et de permettre aux nouveaux participants de se familiariser avec ce réseau. Contexte sanitaire oblige, nous avons limité le nombre de place à 30 participants.

Le rendez-vous était donné à 9h30 à Cherrueix, sur le parking de la plage du « Lac » pour les participants.

Sous un grand soleil, la matinée était consacrée à l'observation et la reconnaissance des limicoles de la baie. Ainsi nous avons pu observer bécasseau maubèche, variable et sanderling, barge rousse, tournepierre à collier, pluvier argenté courlis cendré et huîtrier pie.... D'autres espèces ont été notées lors de cette matinée : goéland cendré, aigrette garzette, tadorne de Belon, spatule blanche,

plongeon catmarin, macreuse noire... et un rat des moissons !

La seconde partie de la journée, qui s'est déroulée à la Maison de la Baie du Vivier-sur-Mer, a permis de présenter le RLC et ses objectifs, faire un bilan des résultats de 2021 et des années précédentes et présenter les principales espèces de limicoles de la baie. Cette journée s'est finalement terminée par un petit quiz d'identification des limicoles.

Nous remercions tous les participants qui sont venus et ont contribué par leur convivialité à la réussite de cette journée. Un grand merci également à la Maison de la Baie du Vivier-sur-Mer pour l'accueil ! Nous nous excusons pour ceux qui n'ont pas pu participer à cette journée, la liste d'attente était longue !

Fabrice Cochard



*Observation des limicoles dans la baie.
Photographie : Fabrice Cochard*

Connaître

Les enquêtes à venir

Enquête landes

25 ans après la première enquête "Landes", nous vous proposons ce printemps une nouvelle étude sur les landes pour mieux connaître l'évolution de l'avifaune de ces milieux typiques des paysages du massif armoricain. La formation originelle de la lande atlantique provient principalement de l'agriculture traditionnelle (fauche et pâture) qui a participé au maintien d'un écosystème dans lequel la succession végétale s'est arrêtée. Terrains incultes, couverts de végétaux à faible valeur agronomique, ces espaces naturels sont parmi ceux où la valeur patrimoniale est la plus élevée.

Les pratiques extensives sont essentielles à la conservation et à la présence de l'avifaune typique de ces milieux ouverts dont les espèces emblématiques sont : la fauvette pitchou, l'engoulevent d'Europe, le tarier pâtre, le busard Saint-Martin, la locustelle tachetée, le bruant jaune, etc.

Les milieux concernés par cette enquête sont les landes à ajoncs, bruyères, fougère-aigle, faiblement boisées.

Période de prospection :

2 à 3 passages pas site, une visite entre fin mars et fin avril et une visite entre mi-mai et juin, la troisième visite peut se faire entre fin mars et fin juillet.

Modalités

Il s'agit de dresser la liste des espèces présentes en repérant les espèces caractéristiques comme la fauvette pitchou. Des sorties nocturnes pourront être réalisées pour estimer le nombre d'engoulevent d'Europe (lors de soirées « chaudes » sans vent, en juin)

Les sites concernés sont :

- **Calvados** : Bures-les-Monts, Colleville-sur-mer, Jurques, La Hoguette, Sainte-Honorine-des-Pertes, Port-en-Bessin, Commes, Saint-Pierre du Mont, Bonneville-la-Louvet.

- **Orne** : Lonlay-l'Abbaye, La Bellière, Fleuré, Francheville, Roupperoux, Silly-en-Gouffern.

- **Eure** : Courcelles-sur-Seine.

- **Seine-Maritime** : Anneville-Ambourville, falaise du Havre à Tancarville et du Cap de la Hève à Vaucottes, Fécamp à Saint-Va-léry-en-Caux.

- **Manche** : Barenton, Rancoudray, Gathemo, Ducey, Chausey, Granville, Carrolles, Champeaux, Saint-Pair, Lessay, Do-ville, Besneville, Surville, Millières, Lithaire, Varenguebec, Le Plessis-Lastelle, Saint-Jores, Gorges, Montebourg, Bricquebec, La Pernelle, Turlaville, Carneville, Fermanville et les Landes de la Hague (Héauville, Biville, Vauville, Digulleville, Jobourg, Omonville-la-Petite, Omonville-la-Rogue, Flamanville, Sainte-Croix-Hague, Herqueville, Auderville, Beaumont).

Les adhérents souhaitant participer à cette enquête sont priés de me contacter par mail dès que possible. Ils recevront une fiche, une carte ainsi que des conseils de méthode.

Jocelyn Desmares

jodesmares@laposte.net

06 38 56 81 70 ou 02 33 21 0 6 95

Enquête haies

Cette étude est une commande de la DREAL. Elle a pour but de lui fournir des données ornithologiques qui permettront ensuite à l'administration de poursuivre en justice les personnes qui auraient arraché des haies sans autorisation préalable.

Ce que nous devons faire :

- Établir la liste des oiseaux nicheurs de chaque grand type de haies dans chacune des 15 régions normandes ;

- Produire des indices (nombre de contacts par unité de longueur) permettant de quantifier la présence des espèces qui utilisent ces milieux pour lequel la Normandie joue un rôle déterminant en matière de préservation. Ces informations permettront ensuite d'agir de façon documentée en amont de projets d'abattages ou à la suite d'abattages non autorisés.

Deux périodes d'observation sur le terrain : du 1^{er} mars au 30 avril puis du 5 mai au 30 juin.
Comment fait-on ?

1/ Choisir un ou plusieurs secteurs à prospecter sur une carte proposée par la DREAL grâce au lien suivant (ces secteurs font 250 m. de rayon, soit environ 20 ha) :

<http://www.donnees.normandie.developpement-durable.gouv.fr/EtudeEspeces-Haies/EtudeEspecesHaies.html>

Vous y voyez un certain nombre de points représentés par un oiseau vert. Ces points deviennent un cercle si on grossit avec le + en haut à gauche de l'écran (donc un point devient un cercle qu'on appellera secteur ci-après).

Vous choisissez le ou les secteurs qui sont le ou les plus proche(s) de chez vous. Dans le secteur choisi, les haies qui seront à moins de 100 m. des maisons, des bois, des vergers ne devront pas être échantillonnées. Pour les autres, il s'agit de repérer celles le long desquelles vous ferez votre recensement.

2/ Nous informer de votre choix : numéro du secteur ou des secteurs dans telle région.

Si le secteur est déplacé, idem en indiquant les coordonnées du point central du secteur translaté ; nous transmettrons les coordonnées pour que la DREAL mette à jour les informations cartographiques disponibles en ligne : à faire impérativement avant le début de la première campagne de terrain.

Objectif

Pour chacune des 15 régions désignées par la DREAL, il s'agit de recenser au minimum 5 km de haies à chaque session (les mêmes à chaque session), et au moins 2 km pour chaque type de haie bien représenté dans chacune de ces régions. L'effort de prospection devra couvrir tous les types de haie en proportion approximative de leur présence à cette échelle.

Méthode

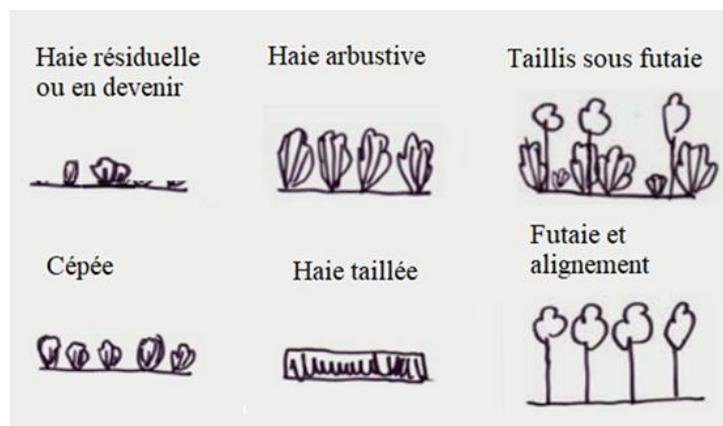
L'observateur se déplace le long de haies homogènes d'une longueur minimale de 100 mètres ou plus, si possible (jusqu'à 200 m), à 5-10 mètres de distance de la haie, il relève



Les 15 régions proposées par la DREAL

tous les contacts visuels ou auditifs par espèce (1 chanteur, 1 couple, 1 famille... = **1 en effectif**).

Vous repérez les types de haies à l'aide du schéma suivant : vous en choisissez un des six proposés : la haie résiduelle ou en devenir (< 1,5 m de haut) ; la cépée (noisetier, saules...) ; la haie arbustive (aubépine, prunellier, épine noire, ...) ; la haie taillée qui fait au plus 2 m. de hauteur ; le taillis sous-futaie comprend des arbres de haut-jet et une strate arbustive ; les alignements, des arbres matures.



Les six types de haies

Alain Chartier, Bruno Chevalier, Jean Collette et Claire Debout

Enquête Oiseaux de France :

Voir Faune-Normandie. Responsable Martin Billard

Martinbillard.o@gmail.com

Enquêtes au long cours

Enquêtes Tendances

15 février – 15 mars ; 15 avril – 15 mai ; 15 juin – 15 juillet claire.debout@gmail.com

Oiseaux échoués 2022

Les 26 et 27 février 2022, nous invitons les adhérents du GONm à se mobiliser pour visiter les plages à la recherche des oiseaux échoués.

Si vous souhaitez participer, vous pouvez contacter nos coordonnateurs locaux qui organiseront les prospections :

Département de la Manche : Jocelyn Desmares jodesmares@laposte.net

Département du Calvados : Fabrice Gallien fabrice.gallien@gonm.org

Département de Seine-Maritime : Thomas Domalain thomasdomalain76@gmail.com

Robin Rundle, qui a coordonné ce suivi sur le littoral du Calvados pendant de nombreuses années a souhaité passer la main pour cette coordination. Nous le remercions vivement pour la qualité du travail de coordination fourni tout au long de ces années.

Nous vous rappelons également que depuis 2013, le GONm, en convention avec l'Office

Français pour la Biodiversité, met en œuvre une enquête permettant de d'établir des indicateurs de l'état des mers et en particulier les indicateurs *Fulmar-litter* et *Oiled-guillemots*.

Il s'agit de ramasser les cadavres de fulmar boréal et de guillemot de Troil découverts morts sur les plages afin de rechercher la présence de plastiques dans les estomacs des premiers et des traces externes et internes d'hydrocarbures sur les seconds.

Les 26 et 27 février prochains, mais aussi à tout moment de l'année, nous vous invitons donc à rechercher et collecter tous les cadavres de fulmar et guillemot que vous pourrez trouver en prenant toutefois le soin de porter des gants. Pour cela, vous pouvez, avec la technique « crottes de chien sur le trottoir » (!), mettre le cadavre dans un sac plastique fermé hermétiquement, lui-même placé dans un second sac, et noter le lieu et la date de collecte ! Des congélateurs de stockage sont disponibles à Caen, au SMEL à Blainville-sur-Mer mais également chez certains adhérents (nous contacter pour avoir les coordonnées).
Merci d'avance pour votre participation

Fabrice Gallien fabrice.gallien@gonm.org

Gilles Le Guillou gillesleguillou@sfr.fr

Petit pingouin échoué. Photographie Gérard Debout



Réseau Limicoles côtiers en Baie du Mont Saint-Michel

Le GONm a intégré en 2008 l'Observatoire « Littoral, limicoles, macrofaune benthique » dont l'un des volet « Limicoles côtiers ».

Ce dispositif initié par le réseau des Réserves naturelles nationales de France, met en œuvre un programme de surveillance continu, basé sur le dénombrement mensuel des limicoles côtiers sur les principaux sites estuariens et côtiers de la façade Manche-Atlantique-Méditerranée. Il a pour objectif de contribuer à un éclairage national sur la distribution spatiale et temporelle des stationnements, permettant notamment une meilleure définition du statut des espèces présentes et de préciser, au service des gestionnaires et des décideurs locaux, la variabilité saisonnière des enjeux de conservation.

La Baie du Mont Saint-Michel, reconnue comme un site d'importance internationale pour l'hivernage et la migration des limicoles, n'échappe pas à ce comptage et fait, bien sûr, l'objet d'un suivi régulier au cours de l'année. Cependant, la baie étant un vaste site (80 km de côte) et situé à cheval entre la Bretagne et la Normandie, ce suivi ne peut se faire par une

seule personne. Il est donc organisé en concertation entre le GONm et Bretagne Vivante

et ne peut être réalisé que grâce à un réseau de bénévoles. Au minimum, 15 compteurs sont nécessaires pour réaliser ces comptages mais, idéalement, il faudrait être ce nombre pour la seule partie normande.

Si vous souhaitez rejoindre ce réseau mais que vous n'avez jamais participé à ce type de suivi et connaissez pas ou peu la baie du Mont Saint-Michel, vous serez bien sûr accompagné par « les anciens » du réseau qui maîtrisent le protocole et leur(s) secteur(s).

Une longue-vue ou au minimum des jumelles et une bonne condition physique sont nécessaires. Si certains sites peuvent être facilement réalisés en voiture ou à pied d'autres nécessitent de marcher pendant plusieurs heures dans les herbues de la baie et de traverser des criches (fossés remplis d'eau).

En 2022, les prochains comptages auront lieu en mars, mai et novembre. Si vous souhaitez participer, merci de me contacter :

Fabrice Cochard

fabrice.cochard@gonm.org



Baie du Mont Saint-Michel. Photographie Gérard Debout

Espèces

Nouvel atlas des oiseaux de Normandie : commandez-le maintenant !

Le nouvel atlas va paraître d'ici quelques semaines ; il devrait être présenté à l'assemblée générale du 2 avril, sera expédié par un routeur et vous sera livré par voie postale en avril ... si vous avez souscrit ou précommandé cet atlas.

Si vous ne l'avez pas déjà commandé : il est encore temps mais pressez-vous ! Pourquoi ?

Parce que plus les commandes seront nombreuses lors de cet envoi d'avril, moins le port sera coûteux.

Par contre, pour toute commande reçue après fin mars, l'envoi sera plus onéreux et l'atlas vous coûtera 10 € plus cher soit 55 € au lieu de 45. De plus, nous serons obligés d'attendre un certain nombre d'envois pour les grouper : les commandes effectuées à partir d'avril ne seront donc pas satisfaites immédiatement.

Je précise que cet atlas ne correspond pas à un abonnement de notre revue scientifique Le Cormoran.

J'ajoute qu'il n'y aura pas de dépôt au local du GONM et qu'il ne sera pas possible d'aller au 181 rue d'Auge pour le retirer.

Vous avez donc mille bonnes raisons pour le commander tout de suite : moins cher, reçu plus vite et donc une plongée dans le statut des oiseaux nicheurs de Normandie et des hivernants dès avril ... pour tout savoir des oiseaux normands.

Pour le commander, voici le lien :

<https://www.helloasso.com/associations/groupe-ornithologique-normand/boutiques/pre-commande-atlas>

N'attendez pas et merci de soutenir les observateurs, les rédacteurs, les photographes ... et les organisateurs qui ont permis d'accomplir cette nouvelle édition importante dans l'histoire de l'ornithologie normande.

Gérard Debout

NOUVEL ATLAS DES OISEAUX DE NORMANDIE 2016-2019

Cigogne blanche

Ciconia ciconia

Alain Chartier

La cigogne blanche, nicheuse exceptionnelle avant 1970, a colonisé progressivement les vastes espaces marécageux de la Normandie (Chartier, 2001; Chartier in Debout, 2009). En dehors de quelques nidifications ponctuelles qui ne se sont pas pérennisées dans le temps durant ces 50 ans d'occupation, 3 régions accueillent 98 % des quelque 410 couples nichant en Normandie en 2019, tandis que des velléités d'implantation se dessinent ponctuellement dans l'Orne, dans le Sud de la Manche, mais sans réussite à ce jour, et dans le pays de Bray.



Le parc naturel des marais du Cotentin et du Bessin, première région occupée sans interruption depuis 1971, mais suivie d'une relative stagnation jusqu'en 1987 (Debout, 1978; Chartier, 1992), a vu ensuite sa population progresser au rythme moyen de 18 % par an pour atteindre 202 couples en 2019. Au-delà de la différence de carroyage, la carte de répartition du présent atlas ne diffère pas fondamentalement de celle concernant la période 2003-2005 et pourtant, entre ces deux périodes, le nombre de couples nicheurs est passé de 43 à 202. Autres phénomènes que la comparaison des cartes ne montre pas : un début de colonisation des fonds de vallée, l'utilisation accrue des bâtiments et surtout l'implantation de colonies, inexistantes en 2006 et au nombre de 14 regroupant 52 % des couples en 2019. Certaines sont particulièrement importantes (le château de la Rivière à Saint-Frmond : 37 couples).

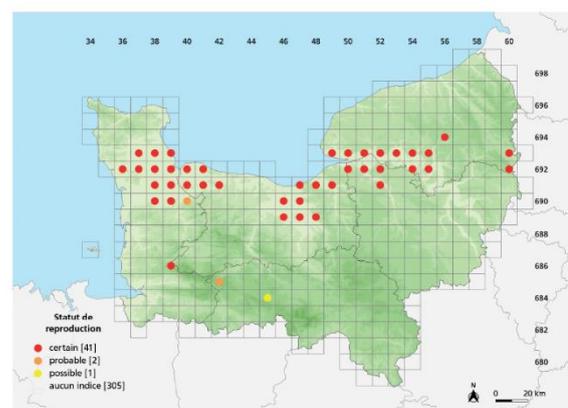
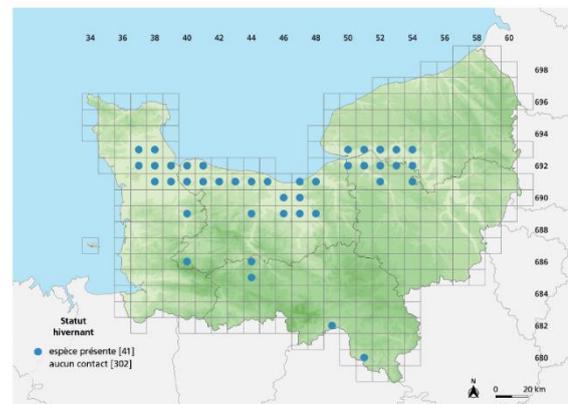
La seconde région, les marais de la Dives, et par extension le pays d'Auge, ont connu la même évolution : première tentative de nidification en 1970 pour atteindre environ 90 couples en 2019. Comme sur le PNR des marais du Cotentin et du Bessin, la population, retombée à un couple en 1988, a progressé d'environ 15 % par an sur cette période. La troisième région concerne la vallée de la Seine, ses affluents et dépendances. C'est en 1992 que la colonisation a réellement débuté et en 2019, environ 120 couples nichent dans cette région dont 57 dans la Réserve naturelle nationale de la baie de Seine et environ 50 au marais Vernier, en vallées de la Risle et de la Seine amont. C'est dans ce secteur que la progression géographique est la plus nette, les bords de Seine étant maintenant occupés du Havre à Rouen.

Une marge de progression existe d'autant plus que l'arrivée massive de l'écrevisse de Louisiane devrait soutenir cette dynamique positive et à terme entraîner la colonisation de vallées à ce jour délaissées.

Un mâle non bague à hiverné pour la première fois en 1990-1991. La progression, lente au début, s'est accentuée avec l'utilisation de plus en plus intensive des centres d'enfouissement technique. Durant l'hiver 2018-2019, pas moins de 317 cigognes blanches (Chartier, 2018) ont hiverné en Normandie, les marais de la Dives accueillant les trois quarts de cet effectif, les marais du Cotentin et du Bessin une soixantaine d'individus et la vallée de la Seine au plus une dizaine. Si la majorité des individus hivernent en Normandie sont des nicheurs locaux, des cigognes du Nord de la France (Nord-Picardie) fréquentent notre province à cette période.

Espèce patrouillée par Jean Collette pour Jean-Michel Henry.

GRUPE ORNITHOLOGIQUE NORMAND



GRUPE ORNITHOLOGIQUE NORMAND

Lectures

Au sommaire du Cormoran n° 90

Cette livraison de 63 pages parue en décembre 2021 a de quoi satisfaire les curieux. C'est d'abord la chronique ornithologique qui rapporte un résumé des 152 000 observations stockées au fichier du GONM de septembre 2016 à août 2017. Parmi les 302 espèces documentées, le circaète, le grand-duc, le tichodrome ! Chacun des 360 observateurs ayant participé à cette collecte de données est un peu le bras armé de l'ornithologie normande : un jour ou l'autre, il faut extraire des données du fichier pour défendre un dossier de protection.

Gérard Debout résume des observations (2005-2019) tirées de points d'écoute (points STOC) sur deux communes bocagères du Cotentin. La comparaison fine de la répartition des habitats montre combien il est délicat de relier la population d'oiseaux (liste d'espèces, nombre d'individus) à des facteurs du milieu. Ainsi, paradoxalement, c'est la commune la moins boisée en linéaire de haies qui abrite le plus d'oiseaux. Il faut en déduire une première leçon : ne pas confondre « bocage » et « haie ». Le bocage est un paysage complexe : l'impact des zones bâties, des bois, des vergers, des cultures vs prairies commande la présence de telle ou telle espèce sans rapport obligé à la haie.

Claire Debout propose une synthèse de 20 années de l'enquête « Tendances » débutée en 1995. L'objectif de cette enquête vise à montrer l'évolution au long cours des populations d'oiseaux sur des cycles annuels. Il faut aller décrypter avec l'auteur les variations fines de la constance pour visualiser la stabilité, la croissance ou le déclin de certaines espèces. Le ressenti sur le terrain au jour le jour se trouve conforté par la lecture du « destin » actuel du pigeon ramier, de l'alouette des champs, du bouvreuil, de l'hirondelle rustique, etc. L'hypothèse de l'influence du changement climatique sur le calendrier de certaines espèces pourrait être confirmée par les données des fiches de nid, une enquête riche d'informations malheureusement trop peu pratiquée par les observateurs actuels.

Luc Loison résume ses observations sur la population nicheuse d'hirondelle de fenêtre dans 123 communes du Sud-Manche. Les 830 nids répertoriés sur environ 1 000 km² sont peu nombreux comparés aux populations nicheuses d'autres régions. Cependant, le lien aux bourgs côtiers paraît assuré, de même que les localités proches de fleuves : l'accès facile à la boue est un facteur d'installation probablement important.

Le Cormoran est le fruit du travail bénévole d'édition de Bruno Lang qu'il faut remercier.

Jean Collette

Nid d'hirondelle de fenêtre. Photographie Gérard Debout



Protéger

Les espèces : faut-il nourrir les oiseaux ?

Le nourrissage des oiseaux est de plus en plus fréquent dans les jardins mais il demande des précautions comme le souligne ce document suisse élaboré il y a déjà plusieurs années (2006) par la Station ornithologique suisse & Association suisse pour la protection des Oiseaux ASPO/BirdLife Suisse que nous vous présentons.

Ceci étant, les ornithologues ont tendance à trouver normal le nourrissage des mésanges ou celui des vautours mais semblent plus circonspects lorsque les chasseurs agrainent les perdrix ; y réfléchir n'est pas inutile.

En ce qui concerne le nourrissage des mésanges, la parution récente d'une étude britannique montre qu'il n'est pas sans conséquences ... sur d'autres mésanges.

Là encore, la mesure semble nécessaire.

Gérard Debout

Est-il judicieux de nourrir les oiseaux en hiver ?

Seuls les oiseaux nicheurs et hivernants les plus fréquents de notre pays bénéficient du nourrissage hivernal. Leurs effectifs ne sont généralement pas mis en danger par les conditions de vie de la saison froide auxquelles ils sont habitués. Les espèces rares et menacées figurant sur la Liste rouge ne fréquentent guère les mangeoires. En fait, le maintien d'un environnement riche et sain constitue l'objectif central de la sauvegarde de la diversité des oiseaux.

Un nourrissage adéquat n'atteint certes qu'un nombre limité d'espèces d'oiseaux mais il n'est pas néfaste. De plus, donner des graines offre une bonne occasion d'observer les oiseaux de près et d'avoir un contact enrichissant avec la nature. C'est pourquoi il n'y a aucune objection à approvisionner raisonnablement les oiseaux, pour autant que l'on ne néglige pas les problèmes plus urgents concernant la protection des oiseaux et de la nature.

Quand doit-on les nourrir ?

Le nourrissage peut aider les oiseaux à survivre quand une couche de neige recouvre le

sol, quand le sol est profondément et durablement gelé ou lors de pluies givrantes.

Le moment de la journée : les besoins alimentaires sont les plus importants le matin car les oiseaux sont affamés après une longue nuit hivernale. On peut éventuellement remplir à nouveau les mangeoires dans le courant de l'après-midi, car les oiseaux refont le plein vers le soir en prévision de la nuit.

Que doit-on leur donner ?

Prenez par principe une nourriture naturelle et de qualité irréprochable qui ne soit ni salée, ni cuisinée et qui ne contienne aucun additif chimique. Le pain n'est pas recommandé. Pour des raisons écologiques, nous renonçons à l'utilisation d'ingrédients exotiques comme l'huile de palme, la graisse de coco ou les cacahouètes. Seuls les pigeons et les moineaux mangent les mélanges contenant beaucoup de graines de céréales. C'est pourquoi il est conseillé d'utiliser des mélanges contenant en majorité des graines de tournesol et de chanvre. Les graines de tournesol foncées ont une coque plus tendre qui peut facilement être ouverte.

Comment doit-on les nourrir ?

La nourriture devrait être à l'abri de l'humidité et du gel (mangeoires qui protègent les réserves de graines, filets, anneaux ou boules à graines).

A proximité de la mangeoire, il devrait y avoir des arbres et des buissons qui puissent servir d'abri en cas de danger.

Les abords immédiats de la mangeoire devraient être à découvert, dans un rayon de deux mètres au minimum, afin que les prédateurs comme les chats ne puissent guetter les oiseaux.

La transmission de maladies contagieuses est de loin le plus grand danger sur les lieux de nourrissage hivernaux. Parmi elles, la salmonellose est une infection intestinale bactérienne mortelle. Les oiseaux ne devraient pas pouvoir se poser sur les graines afin que leurs fientes ne souillent pas la nourriture. Les salissures éventuelles doivent être nettoyées à l'eau bouillante. S'il se trouve des oiseaux morts autour de la mangeoire, il faut l'enlever et bien la nettoyer. Il faut attendre 2 ou 3 jours avant de recommencer à alimenter les oiseaux.



Nourrissage de mésange bleue. Photographie Gérard De-bout

Combat contre l'ambrosie

L'ambrosie à feuille d'armoise est une plante envahissante originaire d'Amérique du Nord. Les graines d'ambrosie peuvent se cacher dans les mélanges de graines pour oiseaux. Les pollens de cette plante peuvent provoquer des rhumes des foies et des crises d'asthme sévères. C'est pourquoi il faut, si possible, empêcher la poursuite de la propagation de cette plante. Les plantes en germination dans le jardin doivent immédiatement être arrachées et jetées à la poubelle où elles seront incinérées. C'est ainsi que nous contribuerons à ne pas discréditer le nourrissage des oiseaux.

D'après un document de la Station ornithologique suisse

Repenser le nourrissage des oiseaux : sommes-nous en train d'exercer une trop grande pression sur les oiseaux forestiers fragiles ? Les enseignements d'une étude anglaise

Le nourrissage des oiseaux sauvages sur des mangeoires installées dans les jardins est maintenant très commun en Grande-Bretagne : les deux-tiers des foyers nourrissent les oiseaux ce qui représente un budget de 250 millions de livres/an, pour 150 000 tonnes d'aliments/an (principalement des graines de tournesol mais aussi des graines d'arachide et de la graisse). On estime à 100 mangeoires /km², ce qui permet en théorie d'alimenter sur une année les dix oiseaux les plus communs avec trois fois la quantité de nourriture réellement nécessaire.

Les espèces les plus présentes sur les mangeoires sont les mésanges bleue et charbonnière et le pic épeiche. En fréquentant les mangeoires (majoritairement approvisionnées toute l'année), ces espèces augmentent leur survie, améliorent leur succès de reproduction, le nombre de nicheurs est aussi plus important. Et l'observation en continu de ces oiseaux paraît très bénéfique pour la santé mentale des hommes, en augmentant leur plaisir tout en diminuant leur stress.

Le phénomène est tellement important que le nourrissage des oiseaux devient une nouvelle branche de l'ornithologie. Mais, le revers de la médaille est la présence d'épizooties. En 2005, la trichomonose transmise sur les mangeoires atteint spécialement le verdier qui subit un déclin majeur.

Les mésanges bleues et charbonnières exercent une compétition réciproque bien connue pour les sites de nidification et pour les ressources alimentaires.

De plus, la pose de millions de nichoirs aide ces deux mésanges à nicher. Depuis 1960, la densité de la mésange bleue a augmenté de 24 % et celle de la charbonnière de 89 % avec les densités les plus fortes dans les forêts anglaises, plus que partout ailleurs en Europe. L'effet indirect de la présence de mangeoires est qu'une compétition alimentaire s'exerce aussi avec d'autres espèces qui n'utilisent pas les mangeoires mais qui coexistent sur de mêmes territoires ou des territoires voisins.

Par contre, depuis 1970, les densités de mésanges boréales et nonnettes (plus spécialisées) ont chuté respectivement de 78 et 92 %. Elles nichent en forêt mais la modification de l'habitat n'est pas la seule cause, elles sont perdantes face à la compétition avec les deux autres mésanges (plus généralistes) quand elles sont dans des territoires voisins.

Pour contrer cette dominance, les deux mésanges spécialisées ont élaboré une stratégie de survie en augmentant la surface de leurs territoires, leur densité est donc inférieure mais elles ont l'avantage de stocker de la nourriture avant le froid ce que ne font pas ni la bleue ni la charbonnière. De plus, les boréales savent forer des cavités pour leurs nids dans les bois morts et commencent à nicher dans les bois et les buissons avant la venue

des deux autres qui cherchent des cavités déjà existantes. Cependant, la boréale a besoin d'une semaine pour forer la cavité pour nicher, et souvent cette cavité à peine achevée est parasitée par la charbonnière ou la bleue. Enfin, il existe aussi une compétition avec la prédation au nid due au pic épeiche qui par ailleurs, en profitant aussi des mangeoires, a vu sa population exploser de 387 % depuis les années 1960, toujours en Grande-Bretagne.

Le déclin de ces mésanges forestières est aussi lié à la hiérarchie intraspécifique : les juvéniles de nonnette sont fragiles et facilement dominés par les adultes et aussi par les autres mésanges qui se nourrissent dans les bois après la nidification. L'élimination facile des juvéniles entraîne alors le déclin.

Il faut donc choisir le côté de la balance : soit la disparition de certaines sous-espèces endémiques de la mésange boréale par exemple, soit le plaisir d'observation des gens dans leur jardin, qui entraîne le développement d'industries des aliments qui génèrent plusieurs millions de livres (ou euros) de profit bien que ces mêmes industries sponsorisent de nombreux organismes de bienfaisances (charities).

Pourrait-on invoquer un principe de précaution et vouloir diminuer ou même supprimer les mangeoires proches des habitats sensibles propres aux mésanges forestières ? De même pour les nichoirs. Pourrait-on imaginer donner l'argent utilisé pour l'achat de sacs de graines et d'essence pour aller au supermarché à des organismes pour sauver des habitats ? Enfin, il faudrait au moins éviter les graines de tournesol et préférer le millet et d'autres céréales pour ne pas favoriser exclusivement les mésanges bleue et charbonnière ni le pic épeiche.

Étude parue dans *British Birds*, présentée par Claire Debut :

Richard Broughton, Jack Shutt, Alexander Lees. 2022 - Rethinking bird feeding : are we putting extra pressure on some struggling woodland birds ? *British Birds*, 115, 2-6

Refuges

Un refuge GONm en forêt à Ifs (Calvados)

C'est grâce à un article dans la presse que le GONm a été informé d'un projet de travaux de gestion du boisement en forêt d'Ifs. Curieux de savoir comment les oiseaux sauvages s'adaptent aux modifications envisagées, le GONm a rapidement pris contact avec le maire d'Ifs pour proposer un éventuel suivi des populations d'oiseaux de ce bois.

Lors de l'entretien avec le maire, le GONm a proposé un suivi annuel parallèle à la création d'un refuge de nature. Ces propositions ont été validées en décembre 2021 par le conseil municipal.

Une convention a été signée, le 2 février 2022, entre le maire de la commune et le GONm représenté par Jean Collette, responsable du réseau des refuges du GONm.



La forêt d'Ifs est un massif forestier jeune de 30 ans, d'une surface de 32 ha, situé en bordure de la rocade sud de Caen. L'environnement proche est à la fois urbanisé et agricole. Ce bois a une vocation de loisirs, avec des secteurs aménagés pour les enfants et les sportifs. Il est très fréquenté par les promeneurs.

Après 30 ans, le boisement très varié est devenu trop dense : la lumière pénètre de moins en moins le sous-bois : d'où les travaux d'éclaircissement prévus mais aussi de taille pour faire apparaître un taillis et influencer ainsi sur la biodiversité. Le suivi du GONm permettra de détecter l'impact de ces travaux sur

l'avifaune et aussi de fournir des pistes de gestion.

Un suivi préliminaire réalisé en période post-nuptiale de juillet à décembre 2021 a permis d'obtenir un aperçu de la richesse spécifique et de l'abondance des oiseaux sur le site. 39 espèces ont été notées. Les espèces liées à l'arbre et aux buissons sont bien sûr présentes.

Plusieurs éléments intéressants ont déjà été constatés : présence d'un dortoir de pies comptant une cinquantaine d'individus, utilisation des pelouses-clairières par les turdidés et le pic vert, alimentation des oiseaux sur les arbustes à baie présents (sorbier, viorne, lierre), circulation importante des oiseaux entre les zones habitées et le bois.

Les mois à venir permettront de faire un état des populations nicheuses de la forêt. Il sera intéressant alors de connaître les nicheurs d'un bois sans arbre centenaire.

Merci aux élus de la commune pour leur accueil et leur curiosité et aux adhérents bénévoles : Jean Collette, Sylvain Flochel, Philippe Gachet, Andrée Lasquellec, Jean-Pierre Moulin et Anaïs Wion.

Philippe Gachet (texte et photo)



Grive draine au refuge d'Ifs (Photographie Jean-Pierre Moulin)

Réserves

La réserve de Tireped : relire des données anciennes en 2021

Depuis mars 1995, des relevés cartographiés de l'avifaune sont stockés. Cinquante dates ont été reproduites, dans les mêmes conditions depuis mai 2021. Les habitats de cette parcelle de 2 ha ont évolué (zone humide centrale non pâturée, ronciers élargis laissés en place sur une des haies, ripisylve plus clairsemée). Chaque relevé donnant lieu à un comptage, la somme des individus au bout de 50 paires de dates peut être rapprochée à 25 ans d'écart. Sachant que d'une part aucun calcul statistique n'assure de la validité des différences, que d'autre part l'évolution des habitats peut expliquer en partie les nuances, les exemples rapportés ici ne sont qu'indicatifs.

			% moins
bouvreuil pivoine	7	0	100
chardonneret élégant	151	10	93
bécassine des marais	12	1	92
pipit farlouse	13	1	92
martin-pêcheur	28	5	82
bruant des roseaux	4	1	75
étourneau sansonnet	451	111	75
linotte mélodieuse	111	32	71
accenteur mouchet	95	34	64
pouillot fitis	20	8	60
bergeronnette grise	7	3	57
hirondelle de fenêtre	148	70	53
moineau domestique	189	92	51

Les deux tableaux comparent les nombres de contacts à 25 ans d'intervalle : le tableau vert présente les espèces qui ont décliné, le jaune celles qui ont augmenté.

Autre approche, en se basant uniquement sur la présence des espèces, *y compris celles qui ne font que survoler la réserve*, certaines tendances sont confirmées. Cas d'école, l'arrivée du choucas (1/41) a expulsé la population de bisets nicheurs du clocher (24/1) ! Il faut lire « 1/41 » comme noté 1 fois sur 50 relevés en 1995 contre 41 en 2021. La linotte (33/4) est devenue une rareté dans la vallée comme le pipit farlouse (12/3), de même que le chardonneret fait partie des perdants (32/13). Inversement, outre le choucas déjà cité, d'autres espèces ont été plus fréquemment notées : le grand cormoran (3/13), la poule d'eau (14/21),

			% plus
bouscarle de Cetti		2	100
buse variable		5	100
canard colvert	0	14	100
choucas des tours	0	95	100
faucon crécerelle	0	6	100
grimpereau des jardins	0	5	100
héron gardeboeufs		9	100
pic vert	0	5	100
pinson du nord	0	3	100
tarin des aulnes	1	33	97
pigeon ramier	9	171	95
tourterelle turque	1	15	93
hirondelle rustique	76	309	75
geai des chênes	3	9	66
grive draine	2	6	66
grive litorne	3	9	66
pic épeiche	2	6	66
pie bavarde	11	30	63
poule d'eau	11	29	62
bergeronnette des ruisseaux	8	20	60
grive mauvis	80	160	50

la fauvette à tête noire (33/41), le pigeon ramier (30/47), le pic vert (23/30).

Cette seconde approche tenant compte de l'environnement de la réserve (parcelles voisines et survol de la vallée) est plus riche d'information. Ainsi, la grive musicienne qui a été comptée à égalité pour 37 individus sur la réserve dans les deux séries de relevés a donné lieu à plus de contacts globalement (chanteurs extérieurs audibles en particulier) : 16 contacts en 1995, 27 en 2021. Il faudra ajouter plus de relevés en 2022 pour préciser cette évolution à 25 ans d'écart.

Jean Collette